

Programme

DOCUMENT 02 · ÉDITION 2026

Faire le *point.*

Un bilan de compétences en visioconférence, structuré en trois phases, pour clarifier votre projet professionnel et le rendre concret.

Ce programme détaille le cadre légal, les objectifs, les deux formules, le déroulement, les méthodes, les tarifs et les modalités d'évaluation et de suivi.

Mélanie Talhouarn

CONSULTANTE EN BILAN DE COMPÉTENCES · ORGANISME CERTIFIÉ QUALIOPI

POSER LE CADRE

Pourquoi un bilan, *et pour qui.*

Cadre légal

Le bilan de compétences a pour objet de permettre à toute personne d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles ainsi que ses aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation (art. L6313-4 du Code du travail). Il est réalisé avec le consentement du bénéficiaire, qui reste seul destinataire des résultats. Sa durée légale ne peut excéder 24 heures.

Public concerné

- Salariés du secteur privé ou public
- Demandeurs d'emploi
- Travailleurs indépendants, professions libérales, entrepreneurs
- Personnes en situation de handicap, bénéficiaires ou non de la RQTH

Prérequis — Aucun.

Matériel requis · 100 % visioconférence

- Un smartphone, une tablette ou un ordinateur avec caméra et microphone (ordinateur conseillé)
- Une connexion internet stable
- Un espace garantissant la confidentialité des échanges

CE QUE VOUS REPARTEZ AVEC

Cinq compétences *concrètes.*

À l'issue du bilan, le bénéficiaire est en capacité de :

01 · Identifier ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses talents.

02 · Comprendre ses valeurs, ses besoins et ses modes de fonctionnement.

03 · Explorer des pistes professionnelles cohérentes avec son profil — évolution ou reconversion.

04 · Confronter les pistes à la réalité du marché et à leur faisabilité.

05 · Définir un projet professionnel concret et un plan d'action structuré.

LIVRABLE

Un document de synthèse confidentiel est remis au bénéficiaire à l'issue du bilan. Il lui appartient exclusivement et ne peut être communiqué à un tiers sans son accord écrit.

DEUX MANIÈRES D'AVANCER

Les deux *formules.*

Deux formules de même durée (13 h), entièrement en visioconférence. En moyenne, le bilan se déroule en moins de 2 mois : c'est une indication, pas une obligation. Le calendrier est fixé ensemble au démarrage et s'adapte à votre situation.

Formule Hybride

7 h d'entretiens individuels
6 h en mini-groupe (3 à 6 personnes)
Effet miroir et partage d'expériences
Phases 1 et 3 strictement individuelles

1 750 € TTC

Formule 100 % Individuel

13 h d'entretiens individuels
Accompagnement strictement confidentiel
Contenu sur-mesure
Aucun temps collectif

2 480 € TTC

Les ateliers en mini-groupe (formule Hybride, 3 à 6 participants) sont animés par Mélanie Talhouarn ou par une consultante partenaire de l'organisme, selon les disponibilités. Les séances individuelles sont toutes réalisées avec Mélanie Talhouarn.

Suivi post-bilan inclus dans les deux formules : un entretien individuel six mois après la fin du bilan pour faire le point sur l'avancement du projet.

DÉROULEMENT

Les trois *phases.*

Phase 1 · Analyse de la demande

Un premier entretien individuel pour comprendre la situation, les attentes et les motivations du bénéficiaire. Les objectifs du bilan sont co-construits, les modalités de travail présentées et la convention signée. Strictement individuelle dans les deux formules.

Phase 2 · Investigation

Le cœur du bilan. Elle permet d'explorer en profondeur compétences, aptitudes, valeurs et motivations à travers :

- Des entretiens individuels approfondis en visioconférence
- Des tests (personnalité, intérêts professionnels)
- Des questionnaires d'auto-évaluation des compétences
- Un travail personnel entre les séances
- Une exploration des pistes professionnelles correspondant au profil, proposées par la consultante ou par le bénéficiaire
- Une confrontation des pistes à la réalité du marché, notamment par des échanges avec des professionnels du métier

En formule Hybride, cette phase intègre 6 heures d'ateliers en mini-groupe : effet miroir, partage d'expériences et mise en perspective, dans le strict respect de la confidentialité de chacun.

Phase 3 · Construction du projet et conclusion

Strictement individuelle dans les deux formules : formalisation d'un ou plusieurs projets professionnels, plan d'action concret et remise du document de synthèse confidentiel.

RÉPARTITION DES HEURES

Comment se répartissent *les 13 h.*

PHASE	FORMULE HYBRIDE	100 % INDIVIDUEL
Phase 1 — Analyse de la demande	2 h individuel	2 h individuel
Phase 2 — Investigation	4 h individuel + 6 h collectif	10 h individuel
Phase 3 — Construction et conclusion	1 h individuel	1 h individuel
Total	**13 h**	**13 h**

Méthodes mobilisées

- Entretiens semi-directifs individuels en visioconférence
- Tests de personnalité et d'intérêts professionnels
- Questionnaires d'auto-évaluation des compétences et des valeurs
- Recherche documentaire sur les métiers et les formations
- Enquêtes métier auprès de professionnels
- Exercices pratiques et travail personnel entre les séances
- Co-construction du plan d'action avec le bénéficiaire
- Dynamiques collectives en mini-groupe (formule Hybride uniquement)

MODALITÉS PRATIQUES

Comment *ça se passe.*

MODALITÉS	100 % visioconférence
DURÉE	13 heures de face à face, quelle que soit la formule. En moyenne, le bilan se déroule en moins de 2 mois : c'est une indication, pas une obligation. Le calendrier est fixé ensemble au démarrage et s'adapte à votre situation.
SÉANCES	Toutes les séances ont lieu en visioconférence. À titre indicatif, la première séance dure 2 h et les séances individuelles suivantes de 1 h à 1 h 30. La durée exacte de chaque séance figure dans le calendrier remis au démarrage.
INSCRIPTION	Avant toute inscription, nous faisons un premier échange de 30 minutes en visio, sans engagement, pour comprendre votre situation et vérifier que le bilan répond à votre besoin. Réservation : rdv.melanietalhouarn.fr.
CPF	Plafonné à 1 600 € depuis le 25/04/2026. Le reste à charge éventuel se règle avant le démarrage, sur moncompteformation.gouv.fr.
AUTRES	OPCO, plan de développement des compétences, financement personnel
DÉLAI D'ACCÈS	Minimum 14 jours calendaires entre l'inscription et le démarrage
RÉTRACTATION	14 jours calendaires
CONTACT	06 33 88 86 80 · melanie@melanietalhouarn.fr — réponse sous 48 heures ouvrées

FORMULE	DURÉE ET MODALITÉS	TARIF
Hybride	13 h — 7 h individuel + 6 h collectif	1 750 €
100 % Individuel	13 h — 100 % individuel	2 480 €

ÉVALUATION ET SUIVI

Pas seulement *à la fin.*

- **En début de bilan** — analyse des besoins et des attentes
- **À chaque séance** — point de progression en début et en fin de séance
- **En milieu de parcours** — bilan intermédiaire structuré
- **À l'issue du bilan** — questionnaire de satisfaction à chaud, remise de la synthèse
- **À 6 mois** — entretien et questionnaire de suivi

ACCESSIBILITÉ

Accessible à chacun·e

Le bilan est accessible aux personnes en situation de handicap, bénéficiaires ou non de la RQTH. Un échange préalable avec la référente handicap permet d'étudier les adaptations nécessaires (rythme, supports, modalités, aménagement des temps individuels et collectifs).

RÉFÉRENTE HANDICAP	Mélanie Talhouarn — melanie@melanietalhouarn.fr
PARTENAIRES	RHF Pays de la Loire (Agefiph) · Cap Emploi 44 · MDPH Loire-Atlantique

Confidentialité

Les résultats et la synthèse sont la propriété exclusive du bénéficiaire et ne peuvent être communiqués à un tiers — employeur, financeur ou autre — sans son accord explicite et écrit (art. L6313-4 du Code du travail).